

Dieu et l'homme. Partie I, Le corps et l'âme [suite]

Autor(en): **Astié, J.-F. / Ulrici, H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques**

Band (Jahr): **12 (1879)**

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-379250>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU ET L'HOMME

I. Première partie : Le corps et l'âme.

PAR

D^r H. ULRICI ¹

IV

L'importance psychologique des sens et de leurs organes.

La vue et l'ouïe sont généralement reconnus comme les plus importants des sens, non seulement parce qu'ils nous procurent une plus grande variété de connaissances, mais surtout parce qu'ils contribuent plus que les autres à la formation et au développement des facultés. Lorsque ces sens manquent soit dès la naissance, soit dans le cours de la vie, l'âme est profondément affectée, appauvrie.

Le nerf optique n'est affecté que par la lumière, le courant électrique, ou la pression ; à tous ces ébranlements il répond exclusivement par des sensations de lumière. Cette circonstance prouve que l'œil ne peut avoir pour but que de nous faire connaître la lumière et les couleurs. Il est aussi organisé de façon à ce que nous puissions voir les objets bien qu'ils soient à des distances diverses de nous. Au fait, l'œil n'étant sensible qu'à la lumière, nous ne voyons jamais les objets eux-mêmes, mais la lumière, ou mieux encore les couleurs, la lumière qua-

¹ Voir la livraison de juillet 1879.

lifiée. Ce n'est non plus qu'après avoir perçu les couleurs diverses des objets que nous arrivons à connaître leur forme. Les déclarations des aveugles de naissance qui sont parvenus à voir établissent, que l'œil n'apprécie pas immédiatement la distance des objets à lui, mais peu à peu, par suite de l'exercice ; au premier moment les objets produisaient l'impression de s'appliquer tous sur l'œil ; ils faisaient l'effet d'être plus grands qu'ils n'avaient d'abord paru au toucher tout semblait être plat, il n'y avait pas la moindre perspective.

De ces faits il résulte que nous sommes redevables à un long exercice de l'âme de bien des connaissances que nous attribuons à l'excitation nerveuse, à la sensation. Les récentes études physiologiques confirment entièrement cette manière de voir. C'est également au moyen de l'usage qu'on perçoit la position des objets, en haut ou en bas, à gauche ou à droite. La physiologie à elle seule est incapable de décider si l'œil a immédiatement la perception de l'étendue ; c'est en consultant la nature de l'âme qu'on peut décider la question. Ce n'est que si l'âme possède une faculté d'extension, de s'étendre en elle-même autour de son centre, qu'elle peut avoir la perception de l'étendue.

La même observation s'applique aux sensations qui nous viennent par le toucher. Nous ne percevons pas immédiatement au moyen du toucher l'étendue, l'éloignement, la direction, la grandeur, la forme des choses. En soi et immédiatement, la sensation du tact n'est qu'un ébranlement de l'âme plus ou moins intense, mais sans aucun rapport avec l'espace, l'étendue, ou la direction.

Tous ces faits établissent que ce n'est pas au moyen d'une combinaison de nerfs que le mouvement des choses est perçu, mais que l'âme elle-même le perçoit au moyen des yeux. Car la perception du mouvement et de la direction des objets implique la représentation de l'espace, et nous ne pouvons nous représenter un objet en mouvement qu'en distinguant un objet d'un autre. Ensuite ces faits ne s'expliquent qu'en partant de l'hypothèse que l'âme, à la suite d'une expérience constante, contracte l'habitude de se représenter les mouvements, qui en

eux-mêmes peuvent être tout aussi bien un mouvement de l'œil que des choses extérieures, comme un mouvement de celles-ci, quand les objets affectent diverses parties de la rétine, sans que les muscles soient en activité, et au contraire de considérer les objets en repos quand les muscles moteurs de l'œil ou de la tête se meuvent.

En sorte que nous obtenons la représentation de l'espace, du mouvement, de la position, non par les organes, mais au moyen d'une activité de l'âme que les organes provoquent et qui est de nature exclusivement psychologique. C'est donc au moyen de la faculté que l'âme possède de voir et de se représenter que nous obtenons nos représentations de l'espace.

Il est d'autres faits physiologiques qui établissent la même manière de voir. Ainsi la circonstance que nous ne nous apercevons en rien dans la vision du point noir de la rétine ; le fait que nous pouvons, au moyen de l'attention, voir plus distinctement un objet entre plusieurs, quoique ces derniers frappent également, plus vivement même, notre rétine ; la distinction entre la sensation accomplie par les sens et la perception consciente relevant de l'âme qui s'accomplit moins rapidement. Ce rapport entre les nerfs et la perception se montre aussi dans le fait de ces images qui surgissent au bout de quelque temps, avec les yeux fermés ou ouverts, quand il nous est arrivé de fixer pendant un certain temps nos regards sur un objet éclairé. Plus la lumière était vive, plus nous l'avons regardé longtemps, plus longtemps aussi nous en avons dans l'œil des images subséquentes. La physiologie affirme que ce fait tient à ce que l'ébranlement de la rétine se maintient plus longtemps que l'action lumineuse qui l'a provoqué. Ce fait est encore indispensable pour que l'âme puisse arriver à la perception de l'éloignement, de la position et de la direction des objets qui lui prend plus de temps que la simple perception des couleurs.

Le phénomène de ces images retardées est intéressant au point de vue psychologique, en ce qu'il établit que la représentation que nous conservons d'un objet vu et que nous pouvons reproduire, n'est nullement le résidu de l'ébranlement nerveux, comme les matérialistes le prétendent. En effet ces images

attardées n'ont pas toujours la couleur de l'objet, elles changent même de couleur pendant leur durée. Il y a plus ; Helmholtz observe que si cette image est une fois bien fixée, on remarque en elle des traits qui n'ont pas été aperçus dans l'objet lui-même. Ce fait ne prouve-t-il pas avec la dernière évidence que la perception est le fait de l'âme et qu'elle ne saurait se confondre avec la sensation produite sur le nerf optique ? Nous n'avons pas remarqué ces traits qui se trouvaient pourtant dans la sensation, parce que l'attention de l'âme portait sur d'autres caractères de l'image primitive. Ce qui, par parenthèse, établit que la raison d'être de l'attention ne réside pas dans le mécanisme corporel, mais dans un acte de l'âme.

Le même problème se pose à l'égard des autres sens, le tact, l'ouïe, etc. Nous trouvons le principe des perceptions reçues par le moyen de ces sens en dehors du simple ébranlement nerveux. Ici se pose une autre question : Comment l'âme en vient-elle à distinguer entre les représentations pour en rapporter quelques-unes à des objets extérieurs ? Evidemment pour le faire, il faut qu'elle soit en tout premier lieu capable de rapporter certaines activités, déterminations, affections à elle-même. C'est en cela que l'homme se distingue de l'animal. Certaines perceptions lui paraissent être imposées (par quelque objet extérieur), tandis que d'autres sont le produit de son activité. Ce caractère imposé est surtout sensible lorsqu'il s'agit des représentations désagréables (odeur, goût, etc.) : on a le sentiment qu'on est obligé de les avoir. Ce sentiment est plus faible lorsqu'il s'agit des perceptions de la vue, bien que ce sens plus qu'aucun autre porte l'âme vers l'extérieur. C'est par suite d'une activité de l'âme que les images qui nous paraissent renversées sur la rétine (de façon que l'homme paraît marcher sur la tête) sont redressées en suivant les rayons lumineux pour remonter à l'objet dont ils partent. C'est également l'âme qui ramène à l'unité les deux images parvenues par les yeux à la rétine en remontant au seul objet occupant la même place dans l'espace duquel sont partis ces rayons. Il va sans dire que cette activité de l'âme est inconsciente.

II. *L'oreille.* Les perceptions fournies par ce sens sont moins

distinctes. C'est par lui que nous obtenons l'idée de la succession, parce qu'aucun corps ne peut vibrer d'une manière constante. Toutefois le concours de la vue et du tact est indispensable pour arriver à ce résultat.

Les causes de la perception sont immédiatement localisées en dehors de nous, excepté quand le tympan ne peut plus vibrer, alors le bruit est perçu comme étant dans la tête, purement subjectif. Cela tient à ce que l'âme a contracté l'habitude de ne considérer comme venant de dehors que les seules vibrations qui lui parviennent par un ébranlement du tympan. Même quand le son est de longue durée, l'oreille ne peut s'assurer de la direction du corps qui le provoque, avec la même certitude avec laquelle l'œil perçoit celle de l'objet vu.

L'oreille toutefois nous communique une beaucoup plus grande variété de perceptions que l'œil, tant pour la quantité que pour la qualité. Reste à savoir pourquoi elle a été plus favorisée qu'aucun autre organe? Il faut admettre que tout cela était indispensable pour le développement intellectuel de l'homme, dès qu'il devait être supérieur à l'animal. Cette prérogative de l'oreille était indispensable pour saisir les nombreuses nuances du langage destinées à réveiller dans notre esprit tout autant d'idées correspondantes. Il importe de remarquer qu'il n'y a rien dans l'oreille de semblable à l'image que laisse à l'œil un objet vu ; si cette espèce de résonance postérieure avait lieu l'audition des nuances délicates en serait complètement troublée.

L'oreille est organisée de façon à saisir l'harmonie et la discordance des divers sons qui la frappent. A cet égard encore elle est plus favorisée que tous les autres sens, et même que la vue. Car les peintres ne s'accordent pas sur l'harmonie des couleurs, comme le font les musiciens sur celle des tons. C'est donc de l'oreille, pour être appliquée ensuite à d'autres domaines, qu'est venue primitivement la notion de l'harmonie, c'est-à-dire la combinaison de certains éléments, qualités, parties, choses, produisant en nous le sentiment de l'agréable. Et, comme cette notion de l'harmonie est l'élément fondamental dans l'idée de la beauté qui est la base de tous les divers

arts, il en résulte que non seulement l'âme, mais déjà le système nerveux a été organisé de façon à permettre à l'homme d'arriver à l'idée du beau, de lui donner même, dans le sentiment de l'agréable, une impulsion immédiate à développer cette faculté. Si l'œil a été fait pour percevoir les plus petites distances, l'oreille est organisée de façon à apprécier les plus petits intervalles de temps.

Pour beaucoup des perceptions de ces deux sens supérieurs, l'attention est indispensable. Cela tient à ce que ces deux sens étaient tout particulièrement chargés de nous faire connaître le monde extérieur et nos rapports avec lui. Si toutes ces perceptions s'imposaient nécessairement à nous sans le concours de notre attention, le but serait sinon manqué du moins fort difficilement atteint. Il importe que nous puissions laisser pénétrer ou non certaines impressions en nous, suivant l'intérêt qu'elles ont. Cette faculté est d'autant plus importante à l'oreille qu'elle n'a pas, comme l'œil, la ressource de se fermer.

Un seul son impressionne plus vivement qu'une seule couleur. Rien n'agit plus fortement sur l'âme que les sensations de l'ouïe, cri d'angoisse, de douleur. Nous sommes disposés à accorder une confiance plus grande aux perceptions de ce sens qu'à celles de tout autre. A tous ces égards l'ouïe se rapproche du tact, dont elle peut être regardée comme une espèce de modification, tandis que la vue, se distinguant en cela des quatre autres sens, ne saurait se prêter à cette analogie.

III. *Le tact.* Ce qui caractérise les perceptions obtenues au moyen de ce sens, c'est l'extrême facilité avec laquelle il s'associe avec tous les autres, sauf l'odorat.

La douleur est toujours localisée et perçue comme une manière d'être de notre corps et non d'un objet extérieur. Cela tient à une raison psychologique, comme nous le verrons plus tard. Au point de vue physiologique, cela tient à ce que nous ne pouvons distinguer entre la douleur et la sensation de la douleur.

Quelle que soit la partie du nerf lésée, la douleur est toujours localisée à l'extrémité, à la superficie du corps. C'est à tel point que les amputés sentent la douleur dans des membres qu'ils

n'ont plus, au point d'en oublier la perte. Pour se rendre compte de ce fait il faut se rappeler que l'impression, la sensation seule ne suffit pas pour indiquer le lieu où elle s'accomplit ; il faut préalablement distinguer entre les diverses parties du corps, et entre les diverses sensations. Il faut également distinguer entre la sensation, ébranlement de l'âme au moyen des nerfs, et la perception, acte au moyen duquel l'âme est informée qu'elle a une sensation. Tout cela est réclamé par des faits physiologiques incontestables. En effet, il est constant qu'un ébranlement nerveux ne s'accuse comme sensation déterminée qu'après être parvenu au cerveau ; d'autre part, quand l'âme localise l'impression, la fixant à une partie du corps plutôt qu'à une autre, il faut qu'elle ait un critère lui permettant d'assigner sa place à chaque sensation. D'autre part, pour percevoir son propre corps comme étendu, l'âme doit en percevoir l'existence en plusieurs points distincts dans l'espace. Et, pour pouvoir localiser une impression dans une portion spéciale du corps, il faut que l'âme ait perçu cette partie du corps dans son caractère déterminé, comme occupant une place arrêtée dans l'espace. Mais comment les choses se distinguent-elles les unes des autres dans l'espace ? Il faut percevoir qu'une chose se trouve à côté d'autres choses. Il résulte de tout cela que l'âme ne peut distinguer les parties de son corps et ses sensations, quant à l'espace, qu'en tant que toutes ces choses sont placées à côté les unes des autres dans un ordre déterminé. Mais les sensations ne sont sensations, et ses sensations à elle, qu'en tant qu'elles lui appartiennent comme états, déterminations, mouvements. De sorte que l'âme ne peut concevoir les sensations comme séparées dans l'espace que si elle est elle-même étendue. De même l'âme ne peut localiser ses sensations dans certaines parties du corps qu'à condition d'y être présente elle-même, sans cela elle placerait les sensations en dehors d'elle, c'est-à-dire qu'elles ne seraient plus siennes. L'âme, il est vrai, se distingue toujours de son corps, mais ce n'est pas à dire que les sensations appartiennent exclusivement au corps. Au contraire, la sensation est le trait d'union constant entre l'âme et le corps, si bien qu'elle est toujours considérée

comme propriété de l'âme. D'autre part, il est manifeste que la sensation ne peut être localisée que si elle n'est pas un simple ébranlement nerveux, mais comme une affection d'un lieu déterminé de l'âme. Ce n'est qu'à ces conditions-là que l'âme peut distinguer ses sensations les unes des autres dans l'espace et percevoir le lieu dans lequel chacune surgit.

Ces considérations nous obligent à admettre que l'âme se répand dans tout le corps et que par conséquent elle perçoit les sensations (comme affections de l'âme) à la place même du corps où elles ont lieu au moyen de l'ébranlement nerveux. La conscience seule (cette activité de l'âme au moyen de laquelle elle est informée de l'existence et du caractère des sensations, les perçoit et ne les reçoit pas seulement) a son siège dans le cerveau. C'est donc là que, au moyen des nerfs, doivent être conduites toutes les sensations, pour qu'on en obtienne conscience et qu'on les perçoive dans leurs relations dans l'espace.

Il est aussi un sentiment très délicat de l'effort que doivent faire les muscles qui sont soumis à un mouvement dépendant de notre volonté. On peut apprécier la différence d'efforts musculaires à faire suivant que l'objet à soulever est de quarante ou de trente-neuf livres. C'est ainsi que l'homme arrive au sentiment de sa liberté. Ayant conscience qu'il peut faire usage de ses muscles suivant ses vues et ses plans, il comprend que l'organisme est destiné à obéir aux décisions de sa volonté et que celles-ci ne doivent pas lui être imposées par l'organisme.

Les sensations du tact proprement dit (obtenues par le contact de notre peau avec des corps pondérables, l'étincelle électrique et le froid ou le chaud) ont ceci de particulier que dans certains cas, elles peuvent être séparées du sentiment de la douleur. Dans le cas d'anesthésie, comme l'a montré la physiologie moderne, on peut être insensible à la douleur, tout en ayant la sensation du toucher. Le cas contraire peut aussi se présenter : le tact disparaît et la douleur persiste. Cela tient à ce que les nerfs qui ne sont plus susceptibles de ce degré d'ébranlement que procure la douleur, possèdent encore celui qui suffit pour donner la perception du tact. La nature mettrait

donc plus d'importance à la conservation de ces dernières sensations qui nous font connaître le monde, qu'à celles de la douleur, qu'à la sensation corporelle de la douleur. Les sensations du tact se distinguent du sentiment de la douleur en ce qu'elles indiquent avec plus d'exactitude dans quelle partie notre corps est affecté par un objet extérieur.

Il est connu qu'un ébranlement nerveux doit posséder une certaine intensité pour provoquer une sensation qui se remarque. Reste à savoir si ce degré de force détermine la formation de la sensation ou simplement le fait qu'elle est ou non remarquée. Beaucoup de faits signalés par Fechner portent à se ranger à cette seconde alternative. Il est évident que bien des choses affectent nos sens, mais d'une manière trop faible pour provoquer une sensation appréciable, bien qu'elles exercent une action sur nos nerfs. D'où il résulte encore que l'ébranlement nerveux ne peut être identifié à la sensation perçue : pour qu'il y ait sensation, quelque chose doit venir s'ajouter à l'ébranlement nerveux. Il n'en faut pas moins admettre que, si faible qu'il soit, l'ébranlement nerveux n'en est pas moins transmis au cerveau. Car enfin si le bruit que fait une chenille en broutant les feuilles d'une forêt ne parvenait pas à notre cerveau, celui fait par des millions de chenilles n'y parviendrait pas non plus. Il faut, pour qu'il y ait perception, le concours d'un acte de l'âme, que celle-ci ne peut toutefois effectuer que si la sensation atteint un certain degré de force. De là résulte ce principe psychologique important. Il faut distinguer entre la simple impression et la sensation perçue, devenue un objet de conscience : pour avoir conscience de la première (non seulement comme ébranlement nerveux, mais encore comme affection de l'âme) il faut encore un acte particulier de l'âme. Cet acte est déterminé par le plus ou moins d'intensité de l'impression qui varie d'un sens à l'autre ; pour que l'âme agisse, il faut que la différence entre les impressions soit appréciable.

IV. L'odorat et le goût. Les trois sens supérieurs ont ceci de commun que leurs sensations peuvent être considérées comme des modifications des mouvements mécaniques. Le goût et l'o-

dorat, beaucoup moins importants au point de vue psychologique, sont des modifications du procès chimique.

L'odorat ne peut, comparé aux autres sens, nous donner que des connaissances très défectueuses des corps odorants. Mais son rôle est d'autant plus important quand il s'agit de préserver le corps de certaines influences fâcheuses. Il avertit les organes de la respiration et de l'estomac. Chez l'homme comme chez l'animal, il paraît agir spécialement sur les désirs pour faire souhaiter ou repousser un objet. Il agit fortement sur l'organisme au point de provoquer l'évanouissement (ce que ne fait aucun autre sens) ou de ramener à la conscience de soi. Agissant ainsi fortement sur le système nerveux les odeurs y laissent de profondes traces, de sorte que ce sens paraît être en rapport plus étroit que les autres avec la mémoire. Les études physiologiques sur le goût sont encore moins avancées qu'au sujet de l'odorat. Pour ce qui est de la délicatesse de la sensation, le goût est moins exact que les autres sens. Il contribue encore moins que l'odorat à notre développement intellectuel. Mais son rôle est d'autant plus important pour tout ce qui en nous concerne la vie végétative.

V. Sentiment général, disposition, penchant et instinct. — Le sentiment général, le sentiment de la vie est la résultante de tous les sentiments, de toutes les impressions, venant du dehors ou du dedans. C'est là la base vague, obscure du sentiment du moi. Mais nous n'en obtenons conscience que lorsque une cause quelconque attire notre attention sur lui et nous amène à comparer cet état actuel avec un état passé. Le sentiment général se trouve alors modifié, il prend une direction spéciale et devient la disposition. Celle-ci peut osciller, passer d'un extrême à l'autre, de façon à favoriser ou à repousser des désirs, sentiments ou représentations qui se font jour au même moment. On ne connaît la cause de cette disposition que quand elle est provoquée par quelque événement ou circonstance, mais non quand elle résulte de l'état de l'organisme.

Voilà pourquoi le sentiment général et la disposition se trouvent dans un rapport très étroit avec les penchants de l'âme et du corps qui concourent à les former. La physiologie a com-

plètement négligé l'étude des penchants du corps. Ce sont autant de forces motrices inhérentes à l'organisme, des manifestations de la spontanéité. Chaque penchant est la manifestation de la spontanéité de l'organisme, provoquée par un besoin correspondant à se mettre en mouvement pour atteindre un certain but. Du moment où le penchant est une force poussant à la recherche de l'objet dont on a besoin, il faut admettre qu'il se trouve avec l'objet dans le même rapport que les diverses masses s'attirant réciproquement par la gravitation et que des matières s'attirant par l'affinité chimique. De même que l'aiguille aimantée se dirige vers le nord, ainsi le penchant se porte nécessairement vers l'objet dont il a besoin. L'animal non seulement trouve l'objet avec certitude, mais il sait se le procurer suivant les circonstances. Ce rapport est inné chez l'animal, mais il n'est pas plus surprenant de voir les oiseaux voyageurs se diriger, suivant la saison, vers le nord ou le sud, que de voir des matières chimiques ayant de l'affinité s'attirer ou que de voir le fer se porter vers l'aimant.

Ce n'est pas à dire que le penchant relève du corps seul : il affecte l'âme et provoque des actes arbitraires, comme dit la physiologie. C'est en cela que les penchants ou mouvements de l'instinct se distinguent des mouvements réflexes. Ceux-ci sont dirigés vers un but tout autant que les premiers, mais sans l'intervention de l'âme, avec nécessité, alors que l'ébranlement d'un nerf sensible se communique à des nerfs moteurs ou à des muscles. Ce qui prouve encore le caractère arbitraire de l'instinct, c'est qu'il change souvent chez l'animal, suivant les circonstances. Lorsque les matériaux ordinaires pour faire leurs nids manquent aux oiseaux, ils choisissent ceux qui s'en rapprochent le plus, sauf à reprendre les premiers à l'occasion. De sorte que, quoique né dans le corps, l'instinct n'en affecte pas moins l'âme. Mais il n'en conserve pas moins sa nature propre, c'est-à-dire que, même pour l'âme, il demeure penchant, force agissante, et que par conséquent il ne se sert de l'âme et de ses mouvements que comme d'un moyen. L'âme de l'animal ne peut résister à l'instinct; elle ne peut empêcher les mouvements corporels qu'il exige. De sorte que,

au moyen des actes psychiques, l'instinct obtient les mêmes résultats que s'il mettait immédiatement en mouvement les membres du corps. Ainsi les manifestations de l'instinct s'accomplissent là où elles sont sans but, alors que par conséquent l'âme ne manquerait pas de les empêcher si cela était en son pouvoir. Certains oiseaux voyageurs ont beau avoir été, dès leur nid, mis à l'abri du froid et du manque de nourriture, quand la saison de partir est arrivée, l'instinct n'en produit pas moins toutes ses manifestations, comme s'ils étaient en liberté. Le jeune taureau frappe son ennemi de la tête, même avant d'avoir des cornes. Bien des faits du même genre établissent avec la dernière évidence que le penchant est quelque chose d'aveugle, d'irrésistible, de spontané et non le produit des sensations, de l'exemple ou de l'instruction.

A côté de ces instincts périodiques (besoins de nourriture, de repos, d'activité, besoins sexuels) qui se manifestent de même sans cause connue dans l'organisme, il en est d'autres qui résultent d'une sensation antérieure, ou qui sont déterminés par elle. Chez l'animal comme chez l'homme chaque douleur provoque le besoin de s'en délivrer. Il faut donc que l'absence de douleur soit un besoin de l'organisme. Ainsi le chien tourmenté par les vers va manger de l'herbe. Par la même raison, les sentiments de plaisir excitent un mouvement correspondant.

Il est des penchants qui sont également provoqués par des sensations du corps et des sens qui n'ont rien à démêler avec la douleur ou le plaisir. C'est probablement une sensation particulière provoquée par la formation des œufs dans l'ovaire qui pousse l'oiseau à faire son nid, les animaux amphibies à aller déposer les uns leurs œufs dans l'eau, d'autres sur terre, bien qu'ils vivent ordinairement dans l'eau et réciproquement.

On admire l'instinct des animaux parce qu'on suppose toujours qu'ils agissent par pressentiment ou par prévision. Il n'en est rien. Les changements de temps, par exemple, s'annoncent par des sensations réelles qui nous échappent à nous, et ils agissent en conséquence. C'est donc par l'état présent et non par la prévision de l'avenir que l'instinct de l'animal est déterminé.

Reste l'art des animaux qu'on désigne spécialement par le mot instinct, et qui est aussi un grand objet d'admiration. Tandis que l'instinct général agit en vue d'un but direct et immédiat, ici il procure les moyens propres à atteindre le but. Ainsi l'abeille, la fourmi, le castor préparent leurs demeures en vue, semble-t-il, de certaines fins. Au fond, c'est toujours le même instinct de la conservation et de la propagation qui est ici en jeu. On voit du merveilleux en tout cela parce qu'on part de la supposition que l'animal se rend compte du but dans lequel il prend toutes ces précautions et ces mesures. Il n'en est rien, comme le prouve le fait de ce castor qui se met à construire une digue dans un coin de sa cage, bien que, dans cette circonstance, la chose soit sans but.

En tout cela nous n'avons que le penchant, comme manifestation de cette spontanéité qui caractérise l'être vivant. C'est lui qui provoque et dirige les manifestations de l'instinct d'une manière correspondante à l'organisation particulière de l'animal. Cela admis, rien d'étonnant que ces instincts se modifient peu à peu et finissent par disparaître. C'est que la domestication, par exemple, change l'organisme duquel procèdent les instincts.

Il n'y a pas seulement des penchants du corps, mais aussi des penchants de l'âme ; celui qui porte à communiquer, à agir dans une certaine direction, à étudier, à apprendre. Mais comme il s'agit des instincts d'un seul et même être, ceux du corps ébranlent l'âme et ceux de l'âme le corps. Ce résultat est important. En effet, le penchant devient le lien, le moyen de l'action réciproque qui rattache l'âme et le corps dans leurs fonctions spécifiques. Il prend place entre les actes purement psychiques de la représentation, de la réflexion et de la conclusion, d'une part, et les fonctions purement organiques des mouvements du corps, de l'autre. Aucune sensation, perception ou représentation ne peut mettre les membres du corps en mouvement si elle n'entre avec un penchant de l'âme ou du corps dans un rapport tel qu'il concoure avec elle. Pour entrer en possession d'un objet, il ne suffit pas de le voir, il faut encore un désir qui provoque l'acte nécessaire pour s'en emparer.

Le sentiment et le penchant sont déterminés à la fois par la manière d'être primitive du corps et de l'âme et par l'excitation extérieure des influences du dehors. Ce sont les derniers éléments, de la vie de l'âme accessibles à nos recherches. A la vérité nous ignorons ce qui se passe dans le corps et dans l'âme, lorsque surgit une sensation ou un penchant ; nous ignorons comment ils surgissent, de sorte que l'essence de l'un et de l'autre nous échappe. Mais nous savons avec la dernière certitude que nous avons des penchants et des sensations, qu'ils sont choses distinctes et des facteurs primitifs de la vie de l'âme. La perception sensible en particulier forme la base de notre connaissance et de notre savoir, le penchant la base de notre volonté et de notre conduite.

Ces deux facteurs antérieurs à la conscience de soi sont également les éléments primitifs du langage. La langue a débuté par une interjection, c'est-à-dire par la manifestation rendue par un ton d'un mouvement de l'âme, à la suite d'un sentiment qui s'impose à elle. Déjà dans ce tout premier commencement le penchant et la sensation agissent ensemble. En effet, quand le nouveau-né crie, le mouvement des organes de la voix ne paraît sans but, incompréhensible que s'il est considéré exclusivement comme la manifestation d'une sensation désagréable. Dès que nous admettons qu'il est inspiré par des besoins et des penchants, parce que les cris diminuent l'intensité de l'excitation nerveuse, le phénomène se trouve suffisamment expliqué. Voilà aussi pourquoi dans la plupart des langues les racines sont des verbes, c'est-à-dire des mots indiquant une activité, un mouvement. En effet, les mouvements, les activités des choses exercent une beaucoup plus grande influence sur l'homme, provoquent à un plus haut degré le sentiment de l'agréable et du désagréable, la crainte ou la surprise, que les attributs des objets.

Il est vrai que ce langage des interjections est aussi éloigné du vrai langage que le chant des oiseaux ou les aboiements du chien. Toutefois, dès le début, il se distingue de ces manifestations chez l'animal. L'homme, en effet, par le fait qu'il se tient droit, peut beaucoup plus aisément que l'animal

émettre des sons divers. Les cris de l'homme pour imiter et pour appeler auront donc été, dès le début, plus variés et plus significatifs. A cette langue des interjections a dû s'ajouter dès le début une mimique pour indiquer les mouvements, les actions, les objets (nourriture) nécessaires à la vie. C'est de ces éléments-là qu'a dû se former peu à peu, avec le développement des facultés, la langue proprement dite au moyen de mots. L'interjection n'est pas encore en soi un mot pouvant s'unir à d'autres mots. Pour qu'elle le devienne, il faut de plus tout un développement intérieur de l'âme qui se rattache à la formation des sens, des signes et qui est favorisée par elle. Pour que l'interjection devienne un mot, c'est-à-dire serve à désigner une représentation, il faut d'abord qu'on ait obtenu conscience de la sensation et qu'on en ait fait une représentation, en d'autres termes l'interjection ne devient mot que lorsque l'homme émet le son comme désignation de l'impression provoquée par les sens.

Dès qu'un homme a formé un mot pour désigner un phénomène particulier et qu'il a été accepté par d'autres, rien de plus aisé que de l'employer pour désigner tous les objets semblables ou quelques-unes de leurs qualités, c'est-à-dire des notions, des attributs, et de le mettre en relation avec d'autres mots, pour lui donner un sens assez différent peut-être du primitif et s'en servir pour désigner les divers rapports des choses entre elles.

Par les remarques qui précèdent nous ne prétendons pas avoir résolu le difficile problème de l'origine du langage. Il s'agit seulement d'indiquer de quel point de vue psychologique on peut soulever un coin du voile qui enveloppe les premiers pas de l'homme dans la voie de la civilisation.

Voici donc les résultats de toute notre étude physiologique qui militent en faveur de facultés psychiques spéciales et de l'existence de l'âme :

1^o Bien loin de pouvoir, au moyen de faits organiques, expliquer la sensation, la perception et la conscience, la physiologie est obligée d'admettre comme facteur un tiers intermédiaire qui lui échappe absolument et qui n'est point

par conséquent de nature physiologique, organique. En vertu du principe qui veut que toute force ait son étoffe, cette force spéciale échappant à la physiologie, doit avoir aussi quelque chose de substantiel, un centre dont elle émane, c'est-à-dire, il faut reconnaître à l'âme une qualité différente de l'organisme, des atomes qui la constituent et par cela même une existence relativement indépendante.

2^o Le fait que tout ébranlement nerveux, même quand il est parvenu de la circonférence du corps au cerveau, n'est perçu qu'après un temps plus ou moins long, prouve qu'il faut un acte spécial de l'âme pour transformer le phénomène nerveux en sensation appréciable.

3^o La construction du système nerveux montre évidemment que le cerveau qui en est le centre, est destiné à être le siège et l'organe d'une force, l'âme, chargée de diriger tout l'organisme.

4^o L'activité morphologique, grâce à laquelle le corps obtient une certaine forme et certains membres, ne peut être attribuée à la force vitale, encore moins aux forces physiques et chimiques de la nature, mais à une force différente, l'âme.

5^o La vue, l'ouïe, le tact, les muscles, ne sauraient nous donner l'intuition de l'étendue, de la direction, de la position, de l'éloignement, du mouvement des choses; il faut une activité de l'âme qui distingue, compare, juge, comme aussi pour arriver à nos représentations du temps.

6^o Le fait qu'on voit avec le point noir de la rétine prouve que la vue n'est pas une simple sensation, qu'à l'activité nerveuse doit s'ajouter la faculté représentative de l'âme qui ne lui est pas identique.

7^o Le fait, reconnu par les physiologues, que la perception dépend essentiellement de l'attention, ne s'explique que par une activité spéciale de l'âme.

8^o La différence entre les images et les perceptions visuelles montre que la simple impression sensible et la sensation consciente sont deux choses différentes, et que la perception et la reproduction des images exigent un acte de l'âme.

9^o Deux faits physiologiques prouvent la même thèse; le

degré de force que doivent avoir les divers ébranlements nerveux pour être perçus ; le degré d'intensité qui doit exister entre deux ébranlements nerveux pour être apprécié par nous ; il résulte de là que nous ne percevons que des différences, c'est-à-dire que toute perception est un résultat de la faculté que possède l'âme d'établir des différences.

10° L'âme et ses facultés se développent avec le corps, mais seulement jusqu'au moment où le corps a atteint son complet développement. D'après la théorie matérialiste, le développement de l'âme devrait s'arrêter avec celui du corps, tandis qu'il n'en est rien. Ce fait prouve que si l'âme a besoin du corps et que si elle ne peut s'en servir pour se développer complètement que lorsqu'il a atteint son point culminant de développement, les deux ne sont pourtant pas identiques, comme la force et l'étoffe, la fonction et l'organe.

J.-F. ASTIÉ.